

## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné, aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le Règlement de zonage de la Ville de Dégelis.

Que le conseil municipal a adopté par sa résolution 261013-8371 le projet de règlement numéro 794 modifiant le règlement de zonage no 656 de la ville de Dégelis, lors de la séance régulière du 5 octobre 2026.

Que suite à l'adoption de ce projet de règlement, il tiendra une consultation publique le 14 octobre 2026 à 16h30, à la salle municipale du conseil située au sous-sol du Centre culturel Georges-Deschênes au 367 avenue Principale, en conformité des dispositions de la *loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., C.a-19.1) ;

Qu'il soit visé par le projet de règlement 794 :

- Encadrer les usages secondaires liés aux services d'urgence;
- Modifier la grille de spécifications applicable aux zones « I » afin d'y autoriser un usage spécifique au service de sécurité incendie et d'y prévoir les normes d'implantation applicables.

Que le projet de règlement vise l'ensemble du territoire de la Ville de Dégelis;

Qu'au cours de cette consultation publique, le maire ou un autre membre rendra disponible un document qui expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet peuvent le faire sur place, par écrit ou par courriel adressé à la Ville de Dégelis.

Que ce projet est disponible pour consultation au bureau municipal, 369 avenue Principale, aux heures habituelles d'ouverture (8h à midi, 13h à 16h45 du lundi au jeudi, de 8h à midi le vendredi), ainsi que sur le site web de la municipalité : [www.degelis.ca](http://www.degelis.ca)

Donné à Dégelis, ce 7<sup>e</sup> jour d'octobre 2026



Sébastien Bourgault  
Directeur général et greffier  
RENSEIGNEMENT : 418 853-2332